

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 octobre 2020

Date de la convocation : 06/10/2020
Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président
M. Frédéric BELMONTE, M. Richard BONNEFOUX, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Malik MAOUCHE, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, Mme Virginie OSTOJIC, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Jean-Paul PHILLY, M. Isidore POLO, M. Jean PROENÇA, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Erwann BINET à M. Christophe BOUVIER, M. Christian BOREL à M. Patrick CURTAUD, Mme Dalila BRAHMI à Mme Martine FAÏTA, M. Jean-Yves CURTAUD à Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Daniel PARAIRE à Mme Anny GELAS, Mme Sophie PORNET à M. Jean-Claude LUCIANO, Mme Dominique ROUX à Mme Catherine MARTIN, M. Lévon SAKOUNTS à Mme Annie DUTRON.

Absents suppléés : M. Guy MARTINET représenté par sa suppléante Mme Nathalie JOURNOUD, Mme Blandine VIDOR représentée par son suppléant M. Alain ORENGIA.

Secrétaire de séance : M. Thierry SALLANDRE.

OBJET : **ADMINISTRATION GENERALE** : Délégation de pouvoirs - Compte rendu de mandat – Information au Conseil Communautaire sur les décisions du Président et la passation de marchés publics

Rapporteur : Thierry KOVACS

NOTE DE SYNTHÈSE

Le Conseil Communautaire a délégué une partie de ses attributions au Président pour la durée de la mandature.

Lors de chaque réunion du Conseil Communautaire, le Président rend compte des attributions exercées par délégation.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°20-71 du Conseil Communautaire du 10 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Président,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

PREND ACTE des décisions suivantes :

N°20-67 : Convention d'objectifs avec l'association Tir Olympique Viennois concernant le stand de tir "Saint Christ" situé à Reventin-Vaugris

N°20-68 : Installation d'un point d'accès radio destiné à la mise en place d'une sirène d'alerte aux populations sur la commune de Serpaize

N° 20-69 : Délégation d'exercice du droit de préemption à l'EPORA sur le bien cadastré BC 259 - BC 261 appartenant à la SCI PAZOCAS

PREND ACTE des décisions suivantes prises dans le cadre de la passation de marchés publics :

M20-112: marché conclu avec l'entreprise QUALICONSULT pour la mission de coordination SPS lié2 à l'aménagement du boulevard des Alpes, commune de Vienne pour un montant de 2 295 € H.T

M20-113: marché conclu avec l'entreprise EAUGIS pour la mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de la prolongation de la rue Jean Julien Chapelant à Ampuis pour un montant de 12 912 € H.T

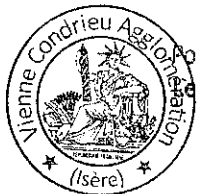
M20-114: marché conclu avec l'entreprise APAVE pour la mission de coordination SPS concernant la démolition et reconstruction de l'ouvrage de franchissement de la Gère par la route «chez monsieur», Eyzin-Pinet pour un montant de 5240 € H.T

M20-115: marché conclu avec l'entreprise INGEROP pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage liée à l'élaboration d'une étude de faisabilité pour la création d'un aménagement cyclables en vallée de Gère pour un montant de 25 050 € H.T

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

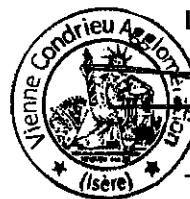
Conseil Communautaire du 13 octobre 2020

Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le 15 OCT. 2020
et a été publiée le 15 OCT. 2020



Pour le Président et par délégation,
le Directeur Général des Services

Claude BOUR
Claude BOUR



Pour extrait certifié conforme
Le Président

Thierry KOVACS
Thierry KOVACS